

## BUREAU DE L'OFFICE DE L'HABITAT RIVES DE SEINE HABITAT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mai 2024

**Objet** : Opération de réhabilitation de la résidence située aux 16/18 rue Marcelin Berthelot, à Puteaux – Montage d'opération

L'an deux-mille vingt-quatre, le vingt-sept mai, les membres composant le Bureau, convoqués régulièrement et individuellement, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance (91, rue Jean Jaurès – 92800 Puteaux) :

**Etaient présents** : Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD - Monsieur Jacques KOSSOWSKI - Madame Sybille d'ALIGNY - Monsieur Vincent FRANCHI - Monsieur Frédéric ROBERT

**Ont donné pouvoir** : Monsieur Luc AIT AISSA donne à pouvoir Monsieur Vincent FRANCHI

**Etaient excusés** :

**Etaient absents** :

## LE BUREAU

Vu les articles L.421-8, L.451-5, R.421-12 et R.421-16 du code de la construction et de l'habitation,

Vu le Budget,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 13 juillet 2022 ayant délégué au bureau notamment la compétence en matière de programmes de réservation foncière, d'aménagement, de construction et de réhabilitation, ainsi que d'autorisation des emprunts,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office du 29 juin 2023 approuvant la réhabilitation de la résidence Marcelin Berthelot à Puteaux,

Considérant le projet de réhabilitation de la résidence de 303 logements sociaux située 16 et 18, rue Berthelot à Puteaux,

Considérant le coût de revient prévisionnel de ce projet,

Considérant que cette opération peut être financée de la manière suivante :

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL TTC</b>		
<b>Coût</b>		<b>20 600 000 €</b>
Travaux	19 500 000 €	
Honoraires - divers	1 100 000 €	
<b>Financement</b>		<b>20 600 000 €</b>
Prêt PAM Réhabilitation CDC	6 348 000 €	
Eco-prêt CDC	7 423 500 €	
Département	454 500 €	
Subvention Etat	2 424 000 €	
Subvention Commune	3 000 000 €	
Fonds propres	950 000 €	

Considérant la souscription d'un prêt PAM Réhabilitation d'un montant de 6 348 000 € et d'un Eco-prêt de 7 423 500 €, à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'opération précitée,

Il est demandé au Bureau :

- d'arrêter le plan de financement prévisionnel du projet,
- d'autoriser le recours à un prêt PAM Réhabilitation et à un Eco-prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- d'autoriser la demande de garantie de ces emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations à la Ville de Puteaux,
- d'autoriser la demande de subventions auprès de l'Etat et des collectivités territoriales, et la signature des conventions de financement et de réservation afférentes,
- d'autoriser l'investissement des fonds propres,
- d'autoriser le Directeur Général de l'OPH Rives de Seine Habitat à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et lui accorde tous pouvoirs à cet effet.

Après en avoir délibéré,

Sur proposition de Madame le Président,

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : D'arrêter le plan de financement prévisionnel du projet.

**Article 2** : D'autoriser le recours à un prêt PAM Réhabilitation et à un Eco-prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

**Article 3** : D'autoriser la demande de garantie de ces emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations à la Ville de Puteaux.

**Article 4** : D'autoriser l'investissement des fonds propres.

**Article 5** : D'autoriser la demande de subventions auprès de l'Etat et des collectivités territoriales et la signature des conventions de financement et de réservation afférentes,

**Article 6** : D'autoriser le Directeur Général de l'OPH Rives de Seine Habitat à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et lui accorde tous pouvoirs à cet effet.

**Résultat des votes** : 6 voix pour

La délibération N°1 est adoptée par les membres du Bureau, présents ou représentés.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

**Article 7** : La présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.



ADOpte  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name.